

AVIS PUBLIC
À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement de zonage
Numéro 160-2017

Prenez avis que lors de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024, à compter de 17 h 15, à l'hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lôt : 5 745 141

Matricule : 5905 64 5551

Propriétaire : 9444-5210 Québec Inc., Métal Pierreville Inc.

Nature de la demande :

La dérogation mineure a pour but de permettre l'installation d'un bâtiment en forme de dôme (en toile) d'une dimension de 72 pi x 96 pi sur un terrain vacant. L'usage principal serait ainsi de l'entreposage alors que les bâtiments en forme de dôme ne sont pas permis pour un tel usage.

DONNÉ à Pierreville, le 30 septembre 2024.

Lyne Boisvert, CPA

Directrice générale et greffière-trésorière